



Compte-rendu de la Commission Bâtiments

du mardi 13 octobre 2020 16 h 30 Salle des associations

Présent(e)s :

Claude Véril, Christelle Gouze, Jean-Claude Rouges, Dominique Fournié, Jean-Franck Piérasco, Jean Benois, Robert Alazard, Jean-Pierre Villeneuve, Jean-Claude Lagleyse, Agnès Palmié, Jean-Michel Barreau, John Norton.

Absent : Hervé Astruc, Guillaume Cachard, Dominique Darnière, Jean-Pierre Barra, Nicolas Devis.

Animateur de la commission : Daniel Cure Technicien et Responsable service voirie

ORDRE DU JOUR : 1. Election du Vice-Président de la commission Bâtiments

2. Présentation des bâtiments de la CDC

3. Présentation des projets en cours

4. Temps d'échange

M. le Président ouvre la séance, il exprime la volonté d'ouvrir la commission aux élus municipaux. Les 22 communes de notre territoire comptent 250 Elus.

1. Election du Vice-Président

Monsieur le Président procède à l'élection du Vice-Président.

Un candidat : Jean-Pierre Villeneuve

Il est procédé au vote par bulletin secret

M. Villeneuve est Elu Vice-Président avec 11 voix, contre 1 blanc

2. Présentation des bâtiments de la Communauté de Communes

M. le Président ouvre la séance en présentant le rôle d'une commission Bâtiments et demande à ce que chaque membre de la Commission se présente.

Daniel Cure fait un état des lieux du patrimoine des bâtiments de la Communauté de Communes, en détaillant l'état et les travaux en cours. M. le Président prend le relai en énumérant les projets réalisés sur la crèche de Lauzerte, ainsi que sur le centre d'exploitation.

3. Présentation des projets en cours

Construction du Pôle d'Accueil territorial (PAT)

M. Villeneuve expose et fait un historique de la construction du PAT avec une prévision d'achèvement des travaux pour fin premier semestre 2020.

M. Vénil précise qu'il y aura une plus-value sur cette construction suite au protocole imposé aux entreprises pour le covid 19.

M. Vénil met en avant que sur le secteur de Lauzerte il pourrait y être créée une annexe.


Suite à cela, M. Piérasco évoque un projet médical qui pourrait être jumelé à un espace de bien-être et qui se situerait sur Lauzerte.

Dans le cadre de projets d'aménagements, M. Vénil rappelle la nécessité de réfléchir à une mise aux normes handicap pour l'accessibilité à l'étage de la Médiathèque de Lauzerte.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 17 h 50

A Lauzerte le 02 novembre 2020

Le Président,


Claude VERIL

